



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](/NOUS-CONTACTER) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/)  [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](/USER)



## Presse magazine (SPMI)

---

La réunion relative aux barèmes minima 2008 s'est tenue le mardi 13 mai en présence des représentants patronaux (dont Jacques Laizet) et des représentants syndicaux de FO, de la CGT. La CFDT était représentée par Michel Chapeau de la Fédération communication culture conseil CFDT et Dominique Préhu, co-secrétaire générale de l'Union syndicale des journalistes CFDT.

Jacques Laizet a déclaré que les négociations seraient rouvertes dès que l'accord pigistes serait signé. Il a indiqué qu'une commission mixte paritaire était convoquée le 27 mai « pour clore l'accord sur les pigistes ». Alors nous pourrions reprendre la grille de classification, appliquer le barème SPPMO au SPMI et partout où l'on est inférieur au SMIC, parler de SMIC. Il est question de revaloriser de 50 euros au minimum et reprendre le chantier journalistes avec le SPPMO.

Tout semble bloqué par l'accord pigiste. Les patrons agitent l'accord pigiste comme seul responsable du blocage des négociations.

Le chiffre de hausse indiciaire proposé par Jacques Laizet : 2% pour 2008. La CFDT demande pourquoi si peu, alors que l'inflation est prévue à 3%, 2,5% serait plus proche de la réalité, avec une clause de revoyure à l'automne.

Une réunion est prévue le 17 juin à 15h pour de nouvelles négociations salariales et une nouvelle proposition des patrons.

## Egalité hommes-femmes en question

Autre sujet : l'égalité Homme/femme en accord avec la loi du 23 mars 2006 qui doit être appliquée avant 2010 sous peine de sanctions. Le SPMI propose de négocier une méthode de branche afin de trouver le moyen d'appliquer la loi dans toutes les entreprises.

Le but de cette loi est de dégager le moyen de faire régner l'égalité entre hommes et femmes pour ce qui est des salaires, mais aussi du recrutement, de la formation professionnelle et de la représentativité dans les instances électives. Le SPMI souhaite un accord de branche sans trop se perdre dans les détails.

Une réunion doit avoir lieu une fois par mois à partir du début juin, afin d'en terminer en juin 2009 et signer un accord en septembre 2009. Il s'agit, selon Jacques Laizet, de définir un cadre qui fixe un accord de méthode.

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes  
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-  
l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdos (<http://www.cfdt-publihebdos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

### **Suivez nous !**

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)